

## Ars : le village retrouve un distributeur de billets de banque



Le distributeur prêt à être installé sera fonctionnel dans 15 jours. L'appareil est arrivé bien emballé. - Alain Dufour.

Grâce à l'engagement financier de la commune et du sanctuaire, la Banque Postale a accepté d'exploiter un appareil.

Ars est en pleine rénovation avec les deux opérations entreprises ces derniers jours sur deux sites du village. Sur la place du parking, en arrière du monument aux morts, la municipalité a installé un distributeur de billets. Le deuxième site choisi pour installer les containers semi-enterrés est voisin de la salle des fêtes, en lieu et place des containers hors sol.

Fin octobre, un nouveau distributeur de billets (DAB) sera fonctionnel grâce à la Banque Postale, qui a repris ce service. La décision de fermeture du DAB par la Banque Populaire avait entraîné sa fin d'activité le 14 juin 2016. Les Arsois et les commerçants ont constaté une baisse des achats sur la commune, faute de liquidités. Après le refus par plusieurs banques d'installer un appareil, par manque de rentabilité, les contacts engagés par la mairie et le Sénateur Patrick Chaize avec la Banque Postale, se sont avérés concluants. La venue sur Ars de plus de 400 000 visiteurs par

an est un argument convaincant. Une période probatoire d'un an sera instaurée afin de juger de l'intérêt de l'opération. La Poste espère 82 opérations par jour sur le distributeur. La décision de l'installation d'un DAB a été officialisée le 7 décembre 2017. L'investissement financier d'un montant de 20 000 €, est partagé à parts égales par la mairie et le sanctuaire. L'installation s'est faite cette semaine, les raccordements électriques sont bientôt terminés, et les aménagements extérieurs se feront fin octobre.

## Installation de containers semi-enterrés

Ars s'est doté cette semaine de containers semi-enterrés près de la salle des fêtes, en remplacement des containers hors sol. Les 4 containers ont été installés par l'entreprise Gonnet pour le génie civil. Ces nouveaux containers semi-enterrés sont le fruit d'une longue réflexion de l'équipe municipale, ils sont également les premiers de ce type sur le territoire. Le coût pour la commune s'élève à une somme entre 15 000 et 20 000 €. Le SMICTOM offre environ 4 600 € de prise en charge par cuve installée, soit 18 400 €. Le nouveau concept choisi par Ars est vraiment très esthétique.